MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION
DLP 29-8-88036752
BAS-VIVARAIS

(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

15 Janvier 1987 — Nº de série continue 135 — Bulletin nº 1

Note d'information réabonnement :
Avec le dernier Bulletin nous vous avons envoyé un coupon de réabonnement.
Les personnes abonnées par une Coopérative n'ont pas besoin de retourner leur coupon, la Coopérative nous enverra la liste de leurs abonnés avec le paiement total.
Pour les abonnés individuels à l'édition Bas-Vivarais, renvoyez-nous rapidement votre coupon de réabonnement mais ne tenez pas compte de la ligne d'activité (les types d'activités indiqués ne correspondent pas à cette édition).

Quelques faits marquants de 1986

V I G N E

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 1986

EXCORIOSE - Une année favorable à la maladie
Eliminez les rameaux malades, lors de la taille. Dans les parcelles atteintes, augmentation prévisible des risques pour 1987.

TORDEUSE DE LA GRAPPE - Des niveaux d'attaque divers, mais parfois graves.
Repérez et traitez vos coins à vers au moment voulu. Surveillez l'efficacité du traitement.
Une attaque de pourriture grise peut n'être que la conséquence de pénétration de vers dans les baies.

CICADELLES ACARIENS - Ravageurs à surveiller en été

FLAVESCENCE DOREE - En Ardèche : l'évènement de l'année
Un gros foyer dans la région d'ALBA, mais tout le BAS-VIVARAIS est concerné par quelques petits foyers très disséminés.
Durant la prochaine saison, toutes les mesures devront être prises pour limiter l'extension de la maladie.
Pour les viticulteurs, il s'agira essentiellement de lutter contre Scaphoïdeus littoralis, la cicadelle vectrice de la maladie.

MERCREDI 28 JANVIER 1987 : REUNION D'INFORMATION FLAVESCENCE DOREE, organisée par la Chambre d'Agriculture et le G.V.A. de la région de VIVIERS. M. LARRUE, chercheur à l'INRA de DIJON fera le point sur l'évolution de la maladie et les moyens de lutte à envisager et répondra à vos questions. **A 16 H à VALVIGNERES, salle de l'Amicale Laïque : VITICULTEURS : VOUS ETES TOUS CONCERNES, VOUS ETES TOUS INVITES.**

Nota : le même jour de 14 H à 16 H au même endroit : présentation et démonstration de pulvérisateurs équipés de panneaux récupérateurs de bouillie.
Taille : il est inutile de recéper les vignes malades. Laisser un courson (le plus aoûté) par sarment, même malade. Conserver plusieurs coursons par cep (taille à un seul bras déconseillé).

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse Nº 1656 AD

TAILLE ET PROPHYLAXIE

Le tableau ci-après résume les précautions à prendre pour chaque maladie.

Précautions concernant / Maladies	Epoque de taille	Importance des plaies	Traitement d'hiver	Protection des plaies	Elimination des bois de taille
BLACK-ROT			NON		Eliminez et brûlez sarments porteurs de grappes malades
EXCORIOSE	Taille pas trop tardive si traitement arsenite prévu		facultatif		éliminez les sarments blanchis
ESCA		évitez les grosses plaies sur le vieux bois	seule possibilité de lutte chimique		éliminez et brûlez le vieux bois de plus de 2 ans malade et les bras ou ceps morts
EUTYPIOSE	période sèche et non ventée		NON	protection chimique des grosses plaies BENLATE 25 g/l	
FLAVESCENCE DOREE			OUI : pour détruire les oeufs de la cicadelle vectrice		si la taille élimine beaucoup de bois de 2 ans et plus, brûlez les bois de taille (taille Guyot)

ARBRES FRUITIERS ET VIGNE : TRAITEMENTS D'HIVER

PRODUITS UTILISABLES : 6 GRANDES FAMILLES

- Arsénite de soude : PRODALUMMOL double ; PYRALESCA R et RS ; PYRALUMMOL 2000. Produit extrêmement dangereux utilisable uniquement sur ESCA et EXCORIOSE DE LA VIGNE : protégez-vous et traitez par temps doux en l'absence de vent, 10 jours au moins après la taille et 15 à 20 jours au moins avant le débourrement. Pour économiser du produit utilisez la lance ou un appareil équipé d'un système à récupération de la bouillie.
  Pour l'EXCORIOSE, le traitement sera effectué dès que possible.
  Pour l'ESCA, traitez toutes les vignes où vous avez décelé des symptômes cet été. La lutte sera poursuivie sur 2 ou 3 ans. Traitez préventivement les vignes ou des plaies importantes ont été effectuées.
- Huiles de pétrole : OLICIN ; PEST OIL 7 ; OVIPRON : EUPHYTANE.
- Huiles d'Anthracène : en mélange avec colorant nitré seulement : nettement plus phytotoxique que les huiles de pétrole mais plus décapantes.
- Huiles jaunes : DNOC + huile minérale
  . DNOC + HUILE D'ANTHRACENE : VERALINE 3 FLUIDE ; ELGETIVER activé ; traitement d'hiver UMUPRO
  . DNOC + HUILE DE PETROLE : DYTROL 50, SEPPIC Verger, NITRO-MOP, DINITROL 3, SOVION traitement d'hiver
  . DNOC + HUILE D'ANTHRACENE + HUILE DE PETROLE : SEPPIC Vigne
- Colorants nitrés (DNOC sans huile) : BONITROL crème ; JACKYL S ; TRIFRINA ; NITRUGEC ; SANDOLINE A fluide ; NITRICIDE 50 ; TECHN'OCOLOR : attention à la phytotoxicité du DNOC sur pêcher ; suivez les conseils du fabricant.
- Oléoparathions : nombreuses spécialités.

DOSES : conformez-vous aux préconisations du fabricant.
Les colorants nitrés s'emploient généralement à 600 g de DNOC/hl.
Attention aux dosages parfois moindres sur arbres fruitiers à noyau.

PRECAUTIONS :

. Evitez les traitements d'hiver sur jeunes plantations
. Traitez durant le repos complet ou en fin de repos végétatif
. Choisissez une période de temps doux et calme sans vent, ni gelée
. La bouillie doit ruisseler sur la totalité des rameaux
. Choisissez votre produit en fonction du but recherché en vous aidant du tableau ci-après
. **Lire attentivement les préconisations du fabricant**

Attention : ces traitements utilisent des produits dangereux pour le gibier.